

## Tarif de convention de la Caisse d'Assurance Maladie d'Ile-de-France

**Au 1<sup>er</sup> MARS 2010**

La loi de financement de la Sécurité Sociale (LFSS) pour 2004 a introduit, pour les établissements de santé, un nouveau système de financement – **la Tarification à l'Activité** -.

Depuis le 1er Mars 2005, les prestations de séjour et de soins sont couvertes par des forfaits, en fonction de la pathologie, dénommés « **Groupes Homogènes de Séjours** » (GHS). A chaque GHS exprimé en prix unitaire national est appliqué le coefficient de l'établissement fixé par l'Agence Régionale d'Hospitalisation d'Ile-de-France (ARHIF)

A compter du 1<sup>er</sup> Mars 2010, le coefficient de notre établissement est fixé à 1,0803.

Les tarifs des forfaits GHS applicables au 1<sup>er</sup> mars 2010 sont consultables sur demande au service des frais de séjours.

**Le forfait journalier hospitalier de 18 €** à compter du 1er Janvier 2010 est à la charge des malades hospitalisés (arrêté du 23/12/09). Conformément à l'article 7 de l'arrêté du 31 Janvier 2005, le forfait journalier est facturé pour chaque jour d'hospitalisation, y compris le jour de sortie.

A compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2006 (décret n°2007-707 du 19/06/06), Un **forfait de 18.00 €** est applicable à l'ensemble des frais intervenant au cours d'une hospitalisation lorsqu'un acte thérapeutique ou diagnostique est affecté d'un **tarif supérieur ou égal à 91.00 €**

Ce forfait **à la charge de l'assuré ou pris en charge par un organisme complémentaire** est reversé par l'établissement à la caisse d'assurance Maladie.

## Tarifs des suppléments de la Clinique Saint Jean de Dieu

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010**

<b>Chambre particulière</b> (par jour)	150 €
<b>Ouverture de la ligne téléphonique</b>	3€
<b>Lit d'accompagnement</b> (la nuit)	42 €
<b>Petit déjeuner d'accompagnement</b>	4 €
<b>Repas d'accompagnant</b> (le repas)	11 €
<b>Poste de télévision</b> (par jour) Vous pouvez bénéficier des services supplémentaires TV payant (film, jeux...) : les tarifs sont disponibles sur demande à l'accueil et dans le classeur d'informations pratiques mis à votre disposition dans votre chambre	Hospi : 6 € Ambu : 4 €
<b>Accès WI-FI</b>	Forfait 3H : 5 € Forfait 6H : 8 €
<b>Boisson</b> (vin 25 cl, bière 33 cl, Coca-Cola, soda, eau minérale 150 cl)	2 €
<b>Trousse de toilette</b> (pour les patients en chambre double)	10 €